

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELIMINATION  
DES DECHETS DE L'AUBE**

**SEANCE DU MARDI 12 FEVRIER 2013**

Date de convocation :  
1er février 2013

Date d'affichage :  
1<sup>er</sup> février 2013

Nombre de membres  
du Comité Syndical : 42

Nombre de membres  
en exercice : 42

Membres présents : 22

Pouvoir(s) : 2

**OBJET : 2013/C02/01**

**Adhésion à la Société  
Publique Locale - Xdemat**

Acte rendu exécutoire le :

**2 5 FEV. 2013**

Après dépôt en Préfecture le :

**2 2 FEV. 2013**

Et publication le :

**2 5 FEV. 2013**

La Présidente,

  
Danièle BOEGLIN

L'An Deux Mille treize  
Le 12 février à 17 heures 30.

Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN dans les locaux du SDEDA.

Présents (22) :

Mme Danièle BOEGLIN, Présidente

MM. Nicolas JUILLET, Patrick DYON, Vice-Présidents

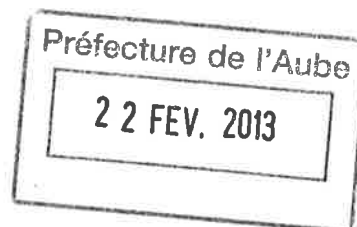
Mmes et MM. Jean-Pierre ABEL, Jean-Jacques ARNAUD, Jean-Pierre BEZINS, Dominique CHARLOT, Daniel DEMOISSON, Nelly FANDARD-SCHMITE, Jean-Michel FRAMERY, Jacques IRDEL, Martine JOBE, Bertrand JOURNE, Michel LAMY, Jean-Marie MARJOLET, Joëlle PESME, Jacques RIGAUD, Marie-Noëlle RIGOLLOT, Serge SAUNOIS, Philippe TALBOT, Gérald TARIN, Christian TRICHE.

Absents ou excusés (18) :

Mmes et MM. Thierry BLASCO, Lionel CHRETIEN, Francis DEHAUT, Olivier GIRARDIN, Annie GREMILLET, Jean-Michel HUPFER, Marcel HURILLON, Michel JACOB, Pierre JOBARD, Pascal LANDREAT, Serge LARDIN, Ludovic LE ROY, Bruno MEUNIER, David PARISON, Thierry PAUPE, Marie-Claude ROUSSELOT, Marc SEBEYRAN, Serge SPILMANN.

Pouvoirs (2) :

Christian GUENELON représenté par Madame Danièle BOEGLIN  
Hugues FADIN représenté par Monsieur Nicolas JUILLET.



## Délibération n°2013/C02/01

Considérant que pour devenir actionnaire de la société SPL-Xdemat, les collectivités territoriales et leurs groupements intéressés doivent simplement acquérir une action au capital social, pour un prix de 15,50 euros ;

Considérant que l'acquisition de cette action devra se faire directement auprès du Département sur le territoire duquel la collectivité ou le groupement est situé ; que ces ventes d'actions interviennent à une date biannuelle ;

Considérant que pour bénéficier des prestations de la SPL sans attendre cette date, les collectivités ou leurs groupements intéressés peuvent conclure avec le Département concerné une convention de prêt d'action, afin d'emprunter une action de la société pour une durée maximale de 6 mois, avant de l'acquérir ;

Considérant, dans ce contexte, que le **Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets de l'Aube** souhaite bénéficier des prestations de la société SPL-Xdemat et donc acquérir une action de son capital social afin d'en devenir membre ;

Après avoir délibéré par,

Vote		
Pour	Contre	Abstention
58	0	0

### LE COMITE SYNDICAL

**DECIDE** d'adhérer à la Société Publique Locale SPL-Xdemat, compétente pour fournir des prestations liées à la dématérialisation.

**ACQUIERT** une action au capital de la société au prix de 15,50 euros auprès du Département de l'Aube, sur le territoire duquel la collectivité est située. Le capital social étant fixé à 152 489 euros, divisé en 9 838 actions de 15,50 euros chacune, cette action représente 0,01% du capital.

**PRECISE** que dans l'attente d'acquérir une action au capital social, le SDEDA empruntera une action au Département de l'Aube, sur le territoire duquel la collectivité est située, conformément au projet de convention de prêt d'action joint en annexe.

La conclusion d'un tel prêt permettra à la collectivité d'être immédiatement actionnaire de la société pendant la durée du prêt, soit un maximum de 6 mois, pour bénéficier des prestations liées à la dématérialisation et ce, avant d'acquérir une action.

L'acquisition de cette action permet à la collectivité d'être représentée au sein de l'Assemblée générale de la société et de l'Assemblée spéciale du département de l'Aube, cette assemblée spéciale disposant elle-même d'un représentant au sein du Conseil d'Administration de la société SPL-Xdemat.

**DESIGNE** Madame Danièle BOEGLIN en qualité de déléguée du SDEDA au sein de l'Assemblée générale.

Ce représentant sera également le représentant de la collectivité à l'Assemblée spéciale.

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELIMINATION  
DES DECHETS DE L'AUBE**

**SEANCE DU MARDI 12 FEVRIER 2013**

Date de convocation :  
1er février 2013

Date d'affichage :  
1<sup>er</sup> février 2013

Nombre de membres  
du Comité Syndical : 42

Nombre de membres  
en exercice : 42

Membres présents : 22

Pouvoir(s) : 2

**OBJET : 2013/C02/02**

**Gestion des factures des  
CC de l'Arce et de l'Ource  
et du Barséquanais**

Acte rendu exécutoire le :

**2 5 FEV. 2013**

Après dépôt en Préfecture le :

**2 2 FEV. 2013**

Et publication le :

**2 5 FEV. 2013**

La Présidente,

  
Danièle BOEGLIN

L'An Deux Mille treize  
Le 12 février à 17 heures 30.

Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN dans les locaux du SDEDA.

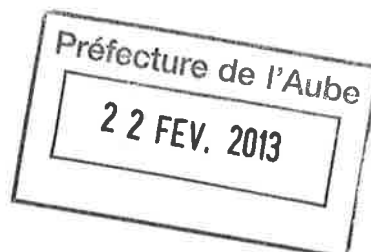
Présents (22) :  
Mme Danièle BOEGLIN, Présidente

MM. Nicolas JUILLET, Patrick DYON, Vice-Présidents

Mmes et MM. Jean-Pierre ABEL, Jean-Jacques ARNAUD, Jean-Pierre BEZINS, Dominique CHARLOT, Daniel DEMOISSON, Nelly FANDARD-SCHMITE, Jean-Michel FRAMERY, Jacques IRDEL, Martine JOBE, Bertrand JOURNE, Michel LAMY, Jean-Marie MARJOLET, Joëlle PESME, Jacques RIGAUD, Marie-Noëlle RIGOLLOT, Serge SAUNOIS, Philippe TALBOT, Gérald TARIN, Christian TRICHE.

Absents ou excusés (18) :  
Mmes et MM. Thierry BLASCO, Lionel CHRETIEN, Francis DEHAUT, Olivier GIRARDIN, Annie GREMILLET, Jean-Michel HUPFER, Marcel HURILLON, Michel JACOB, Pierre JOBARD, Pascal LANDREAT, Serge LARDIN, Ludovic LE ROY, Bruno MEUNIER, David PARISON, Thierry PAUPE, Marie-Claude ROUSSELOT, Marc SEBEYRAN, Serge SPILMANN.

Pouvoirs (2) :  
Christian GUENELON représenté par Madame Danièle BOEGLIN  
Hugues FADIN représenté par Monsieur Nicolas JUILLET.



**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELIMINATION  
DES DECHETS DE L'AUBE**

**SEANCE DU MARDI 12 FEVRIER 2013**

Date de convocation :  
1er février 2013

Date d'affichage :  
1<sup>er</sup> février 2013

Nombre de membres  
du Comité Syndical : 42

Nombre de membres  
en exercice : 42

Membres présents : 22

Pouvoir(s) : 2

**OBJET : 2013/C02/03**

**Gestion des recettes et  
des soutiens aux CC de  
l'Arce et de l'Ource et du  
Barséquanais**

Acte rendu exécutoire le :

**2 5 FEV. 2013**

Après dépôt en Préfecture le :

**2 2 FEV. 2013**

Et publication le :

**2 5 FEV. 2013**

La Présidente,



Danièle BOEGLIN

L'An Deux Mille treize  
Le 12 février à 17 heures 30.

Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN dans les locaux du SDEDA.

Présents (22) :

Mme Danièle BOEGLIN, Présidente

MM. Nicolas JUILLET, Patrick DYON, Vice-Présidents

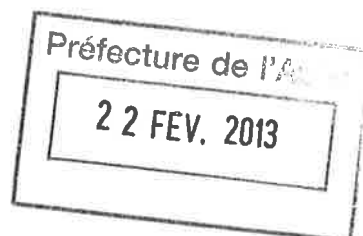
Mmes et MM. Jean-Pierre ABEL, Jean-Jacques ARNAUD, Jean-Pierre BEZINS, Dominique CHARLOT, Daniel DEMOISSON, Nelly FANDARD-SCHMITE, Jean-Michel FRAMERY, Jacques IRDEL, Martine JOBE, Bertrand JOURNE, Michel LAMY, Jean-Marie MARJOLET, Joëlle PESME, Jacques RIGAUD, Marie-Noëlle RIGOLLOT, Serge SAUNOIS, Philippe TALBOT, Gérald TARIN, Christian TRICHE.

Absents ou excusés (18) :

Mmes et MM. Thierry BLASCO, Lionel CHRETIEN, Francis DEHAUT, Olivier GIRARDIN, Annie GREMILLET, Jean-Michel HUPFER, Marcel HURILLON, Michel JACOB, Pierre JOBARD, Pascal LANDREAT, Serge LARDIN, Ludovic LE ROY, Bruno MEUNIER, David PARISON, Thierry PAUPE, Marie-Claude ROUSSELOT, Marc SEBEYRAN, Serge SPILMANN.

Pouvoirs (2) :

Christian GUENELON représenté par Madame Danièle BOEGLIN  
Hugues FADIN représenté par Monsieur Nicolas JUILLET.



**Délibération n°2013/C02/03**

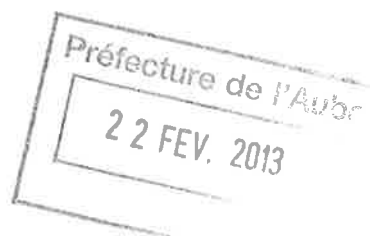
**PRECISE** que le montant mensuel 2013 appelé correspondra au 1/12ème de la somme forfaitaire facturée au cours de l'exercice 2012.

Le différentiel entre le montant forfaitaire et le montant réel 2012 sera affecté à la collectivité concernée sur les recettes 2013 au moment du calcul du montant de régularisation.

Extrait certifié conforme,  
Troyes, le 14 février 2013  
La Présidente



Danièle BOEGLIN



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication.*

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELIMINATION  
DES DECHETS DE L'AUBE**

**SEANCE DU MARDI 12 FEVRIER 2013**

Date de convocation :  
1er février 2013

Date d'affichage :  
1<sup>er</sup> février 2013

Nombre de membres  
du Comité Syndical : 42

Nombre de membres  
en exercice : 22

Membres présents : 22

Pouvoir(s) : 2

**OBJET : 2013/C02/04**

**Débat d'orientation  
budgétaire 2013  
Budget Principal**

Acte rendu exécutoire le :

**2 5 FEV. 2013**

Après dépôt en Préfecture le :

**2 2 FEV. 2013**

Et publication le :

**2 5 FEV. 2013**

La Présidente,

  
Danièle BOEGLIN

L'An Deux Mille treize  
Le 12 février à 17 heures 30.

Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN dans les locaux du SDEDA.

Présents (22) :

Mme Danièle BOEGLIN, Présidente

MM. Nicolas JUILLET, Patrick DYON, Vice-Présidents

Mmes et MM. Jean-Pierre ABEL, Jean-Jacques ARNAUD, Jean-Pierre BEZINS, Dominique CHARLOT, Daniel DEMOISSON, Nelly FANDARD-SCHMITE, Jean-Michel FRAMERY, Jacques IRDEL, Martine JOBE, Bertrand JOURNE, Michel LAMY, Jean-Marie MARJOLET, Joëlle PESME, Jacques RIGAUD, Marie-Noëlle RIGOLLOT, Serge SAUNOIS, Philippe TALBOT, Gérald TARIN, Christian TRICHE.

Absents ou excusés (18) :

Mmes et MM. Thierry BLASCO, Lionel CHRETIEN, Francis DEHAUT, Olivier GIRARDIN, Annie GREMILLET, Jean-Michel HUPFER, Marcel HURILLON, Michel JACOB, Pierre JOBARD, Pascal LANDREAT, Serge LARDIN, Ludovic LE ROY, Bruno MEUNIER, David PARISON, Thierry PAUPE, Marie-Claude ROUSSELOT, Marc SEBEYRAN, Serge SPILMANN.

Pouvoirs (2) :

Christian GUENELON représenté par Madame Danièle BOEGLIN

Hugues FADIN représenté par Monsieur Nicolas JUILLET.

Préfecture de l'Aube

**2 2 FEV. 2013**

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELIMINATION  
DES DECHETS DE L'AUBE**

**SEANCE DU MARDI 12 FEVRIER 2013**

Date de convocation :  
1er février 2013

Date d'affichage :  
1<sup>er</sup> février 2013

Nombre de membres  
du Comité Syndical : 42

Nombre de membres  
en exercice : 42

Membres présents : 22

Pouvoir(s) : 2

**OBJET : 2013/C02/05**

**Débat d'orientation  
budgétaire 2013  
Budget Annexe**

Acte rendu exécutoire le :

**2 5 FEV. 2013**

Après dépôt en Préfecture le :

**2 2 FEV. 2013**

Et publication le :

**2 5 FEV. 2013**

La Présidente,



Danièle BOEGLIN

L'An Deux Mille treize  
Le 12 février à 17 heures 30.

Les membres du Comité Syndical légalement convoqués au lieu ordinaire des séances sous la Présidence de Madame Danièle BOEGLIN dans les locaux du SDEDA.

Présents (22) :

Mme Danièle BOEGLIN, Présidente

MM. Nicolas JUILLET, Patrick DYON, Vice-Présidents

Mmes et MM. Jean-Pierre ABEL, Jean-Jacques ARNAUD, Jean-Pierre BEZINS, Dominique CHARLOT, Daniel DEMOISSON, Nelly FANDARD-SCHMITE, Jean-Michel FRAMERY, Jacques IRDEL, Martine JOBE, Bertrand JOURNE, Michel LAMY, Jean-Marie MARJOLET, Joëlle PESME, Jacques RIGAUD, Marie-Noëlle RIGOLLOT, Serge SAUNOIS, Philippe TALBOT, Gérald TARIN, Christian TRICHE.

Absents ou excusés (18) :

Mmes et MM. Thierry BLASCO, Lionel CHRETIEN, Francis DEHAUT, Olivier GIRARDIN, Annie GREMILLET, Jean-Michel HUPFER, Marcel HURILLON, Michel JACOB, Pierre JOBARD, Pascal LANDREAT, Serge LARDIN, Ludovic LE ROY, Bruno MEUNIER, David PARISON, Thierry PAUPE, Marie-Claude ROUSSELOT, Marc SEBEYRAN, Serge SPILMANN.

Pouvoirs (2) :

Christian GUENELON représenté par Madame Danièle BOEGLIN

Hugues FADIN représenté par Monsieur Nicolas JUILLET.

Préfecture de l'Aube

**2 2 FEV. 2013**